

Bw

6 Règlement l'uniforme des Généraux, des officiers des états-majors des armées et des places, des officiers de corps de génie des inspecteurs aux revues des commissaires des guerres, des officiers réformés, des officiers jouissant de la solde de retraite, des officiers de santé et des Membres de l'administration des Hôpitaux militaires. (Avec XIII plans.)

8. Paris 1803.